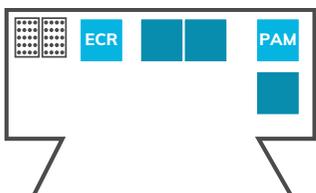


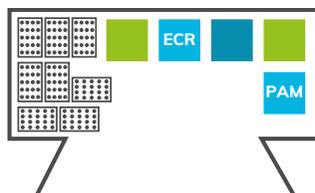
RECOMMANDATIONS DE REMPLISSAGE

CONTENEUR À OUVERTURE LATÉRALE

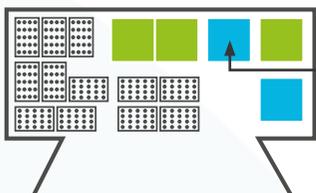
Étape 1



Étape 2



Étape 3



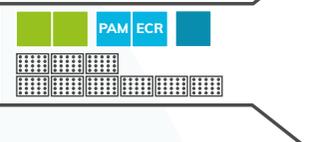
Utilisation pour les « PAM » ou les « Écrans » selon les besoins

CONTENEUR À OUVERTURE FRONTALE

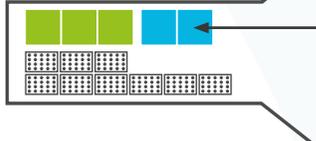
Étape 1



Étape 2



Étape 3



Utilisation pour les « PAM » ou les « Écrans » selon les besoins

-  Caisses de 1m³ non dépliées ou condamnées (planche, ...)
-  Caisses de 1m³ ouvertes pour la dépose d'appareils
-  Caisses de 1m³ pleines
-  Gros électroménager

LA CONVENTION OCAD3E VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER :

- d'un **test de mise en place** d'un conteneur pendant 6 mois
- d'un **soutien financier pour communiquer** auprès des usagers ou créer une signalétique incitant au bon geste de tri

UNE QUESTION ?

Contactez votre Responsable de Développement Régional pour plus de détails ou consultez l'annexe technique de votre contrat avec Ecologic.



Charley Chifflet
NORD EST
06 31 18 00 14
cchifflet@ecologic-france.com

Jean François Celestini
NORD-OUEST
07 64 77 13 37
jfcelestini@ecologic-france.com

Olivier Pourchau
GRAND-OUEST
07 64 51 47 93
opourchau@ecologic-france.com

Lucas Baverel
CENTRE-EST
06 58 89 46 89
lbaverel@ecologic-france.com

Isabelle Junet
SUD-EST ET DROM-COM
06 98 48 95 64
ijunet@ecologic-france.com

Thomas Deshoulières
SUD
06 37 08 17 31
tdeshoulieres@ecologic-france.com

Thomas Petit
CENTRE-OUEST
06 08 11 53 18
tpetit@ecologic-france.com

Corinne Bies
SUD-OUEST
06 37 12 53 32
cbies@ecologic-france.com

STOCKAGE
DES DEEE
EN CONTENEUR

GUIDE D'ACHAT ET D'UTILISATION



WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

CHOIX DU CONTENEUR

1 MODALITÉS D'OUVERTURE



Conteneur à ouverture latérale



Conteneur à ouverture frontale

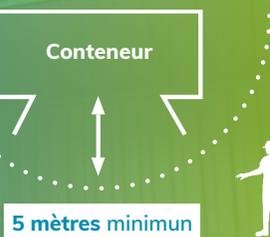
Luminosité	😊	😞
Accessibilité	😊	😞
Facilité surveillance gardien	😊	😞
Coût	😞	😊

EMPLACEMENT DU CONTENEUR

Zone de 5 mètres :
Faciliter les manœuvres et assurer la protection des usagers lors des collectes.



Proximité de stationnement d'un camion



5 mètres minimum

Surveillance des déposes par le gardien

2 SYSTÈME DE FERMETURE



Sans un système de fermeture robuste du conteneur les DEEE ne sont pas sécurisés ! Dans la majorité des cas, un simple cadenas est **INSUFFISANT**.

Exemples de fermetures éprouvées

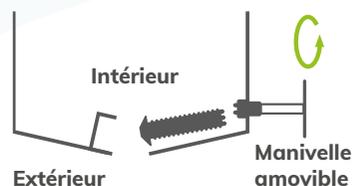
Cache cadenas



Fermeture installée sur la face interne des portes



Absence de serrure à l'extérieur



Cadenas renforcé



Fermeture magnétique



! N'hésitez pas à contacter votre **Responsable de Développement Régional** (voir au dos) pour l'obtention de références.

3 RAMPE D'ACCÈS

	Rampe amovible	Rampe permanente
Matériaux	Aluminium gaufré Bois (attention à l'épaisseur)	Béton
Poids	25 kg maximum (manipulable)	
Pente	Pente de 17% maximum Exemple : Pour une hauteur de plancher de conteneur de 25 cm, la longueur de la rampe doit être de 150 cm minimum.	
Positionnement	L'espace entre la rampe et le conteneur doit être minimum pour permettre le passage d'un transpalette	

PRÉCONISATIONS SUR LA SIGNALÉTIQUE

L'expérience montre que le respect des consignes de tri (écrans, petits appareils en mélange...) dans le cas d'un stockage en conteneur nécessite :

- Une vigilance accrue du gardien
- Une signalétique bien visible

Un panneau par famille d'appareils :

- Panneau de signalétique magnétique souple repositionnable, à installer sur les parois du conteneur ou sur les caisses
- Position du panneau ajustable au fur et à mesure du remplissage des caisses
- Dimensions minimales : 90 x 60 cm

